

Déclaration du ministre au sujet du rapport annuel de 2014 de la Société de gestion des déchets nucléaires

À titre de ministre des Ressources naturelles et ministre de l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario, je suis heureux de recevoir le rapport annuel de 2014 de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), qui est intitulé : *Le progrès par la collaboration*.

La SGDN est responsable de la mise en œuvre du plan canadien de gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire d'une manière sûre pour les canadiens et pour l'environnement. Le rapport annuel illustre l'engagement continu de la SGDN avec les collectivités dans le but de trouver une collectivité prête et qualifiée pour devenir le site sécuritaire d'un dépôt souterrain profond où les déchets de combustible nucléaire seraient isolés et confinés en toute sûreté.

Je suis heureux des progrès réalisés par la SGDN quant au processus de sélection d'un site lancé en 2010. Avant la fin de 2014, elle a entamé un dialogue actif avec 21 collectivités de l'Ontario et de la Saskatchewan, dont des collectivités des Premières Nations et des Métis, s'étant dites intéressées par l'idée d'accueillir l'installation de gestion des déchets. Au bout du compte, la réussite du projet repose sur la participation des collectivités et l'établissement de partenariats durables.

En ce mois de juin 2015, il reste neuf collectivités candidates dans le cadre du processus de la SGDN. Des travaux rigoureux seront réalisés sur le terrain en ce qui concerne les aspects scientifiques et techniques ainsi que la dimension sociale de la sélection du site. Parmi les travaux qui seront exécutés pour évaluer l'adéquation des sites et la volonté des collectivités d'accueillir l'installation, on compte des études sur le terrain, des travaux de forage, des levés aériens, des activités de cartographie environnementale, des études socio-économiques et d'autres évaluations. La SGDN continuera à tisser et à consolider ses relations avec les collectivités participantes au fur et à mesure que le processus avance.

L'industrie nucléaire contribue considérablement à notre économie et à l'affirmation de la position du Canada comme l'un des chefs de file mondiaux en matière d'électricité propre. La production d'énergie nucléaire génère près de 5 milliards de dollars de revenus par année et procure des emplois à 30 000 personnes. De plus, la valeur des exportations d'uranium est estimée à 1 milliard de dollars par année. De nos jours, l'énergie nucléaire est utilisée pour produire près de 15 % de l'électricité au Canada, ce qui inclut plus de la moitié de l'électricité en Ontario. C'est notamment en veillant à l'établissement de stratégies sûres et sécuritaires de gestion à long terme des déchets nucléaires du Canada que notre gouvernement s'emploie à favoriser la vigueur de l'industrie nucléaire.

Le gouvernement du Canada demeure engagé à surveiller les activités de la SGDN pour s'assurer qu'elle exerce les responsabilités qui lui sont conférées en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* pour ce qui est de la mise en œuvre du plan canadien de gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire.

Greg Rickford

Ministre des Ressources naturelles et ministre de l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario, Canada

Le 24 juin 2015